



**Motion d'école soutenue
par les organisations FCPE - SNUipp – Snudi FO – SUD Education
de Saint-Denis**

Nous, enseignants et parents de l'école de Saint-Denis refusons l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine.

**PAS D'APPLICATION DE LA REFORME DITE DES RYTHMES « SCOLAIRES »
MAIS LES MOYENS POUR REpondre AUX BESOINS !**

Nous demandons que la mairie de Saint-Denis réponde favorablement à la demande des syndicats des enseignants SNUipp – Snudi FO – SUD Education, des syndicats de personnels communaux FO Territoriaux – SUD Collectivités Territoriales et de l'association de parents d'élèves FCPE de Saint-Denis, formulée en commun lors du conseil municipal du 22 mai :

« Nous pensons que la seule réponse satisfaisante, c'est que le décret sur la réforme des rythmes scolaires soit suspendu afin d'ouvrir des négociations intégrant les revendications des personnels et de permettre la construction d'un projet cohérent pour la réussite des élèves dans un cadre national. Mais c'est pour constituer un point d'appui dans cette direction que nous demandons à la municipalité de décider de ne pas appliquer la réforme à la rentrée prochaine »

La réforme des rythmes scolaires est synonyme d'inégalités sur le territoire national, de dégradation des conditions de travail parce qu'elle remet en cause les droits statutaires des personnels et de dégradation des conditions d'apprentissage des enfants. C'est pourquoi **nous demandons au maire et à l'ensemble de l'équipe municipale qu'une délibération demandant au ministre la suspension de la réforme et décidant de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires soit prise lors du prochain conseil municipal, jeudi 26 juin 2014.**

Depuis des années, les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des enfants se dégradent : manque de remplaçants, manque de Rased, suppression de la formation professionnelle des enseignants, hausse des effectifs par classe, etc. etc.

Pour améliorer nos conditions actuelles, c'est de moyens dont nous avons besoin. Cette réforme des « rythmes scolaires » ne répond absolument pas à ces besoins, bien au contraire.

Pour notre école, voici les besoins que nous listons :

Revendications en direction de l'Education nationale	Revendications en direction de la mairie

Motion adoptée à : l'unanimité / à la majorité

Motion à apporter lors de l'AG du lundi 16 juin, à 18h à la Bourse du Travail. Les revendications de toutes les écoles seront mises en commun pour lister les besoins de l'ensemble des écoles de Saint-Denis. Nous déciderons ensemble en AG des moyens à mettre en œuvre pour les obtenir.